











Lavage des containers

Avec l'arrivée du printemps, STRID propose le lavage et l'entretien des bacs roulants et des conteneurs enterrés. Lors de cette action, vos bacs de collecte seront lavés et désinfectés afin d'offrir un confort d'utilisation pour vos usagers ainsi que pour le personnel en charge de leur collecte.

Afin de bénéficier de cette action, il est indispensable de vous inscrire, avant le 30.04.24, à l'aide du formulaire ci-dessous. Les premiers inscrits seront le premiers servis.

Formulaire





Déchets encombrants

Force est de constater qu'au cours de ces dernières années, la quantité des déchets ménagers encombrants (DME) reste stable et représente, pour le périmètre du Nord vaudois, une quantité moyenne de 32.5 kg par habitant pour l'année 2022. Cette quantité est supérieure de 20% à la moyenne cantonale (25.7 kg/année/habitant).

Les coûts de traitement des DME sont financés, dans la plupart des communes, par les taxes de base. Néanmoins, une grande partie de ces DME pourrait être mise dans les sacs taxés, ce qui permettrait d'alléger la taxe de base et de mieux répondre au principe de pollueur – payeur. Pour rappel, tous les déchets qui entrent dans un sac de 110 litres ne doivent pas être mis dans les encombrants.

La politique tarifaire de STRID pour le traitement des DME est incitative pour en limiter la production. Néanmoins, certains repreneurs en ont profité pour proposer aux communes des tarifs plus avantageux sans garanties du respect des normes.

Dans le but de ne pas pénaliser les communes qui continuent de confier les DME à leur entreprise STRID SA, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du 27 mars 2024, de leur accorder une ristourne de CHF 70.-/tonne HT sur les DME qu'elles auront livrés en 2023.

En confiant leurs déchets à leur entreprise, les communes ont la garantie de respecter la loi cantonale sur la gestion des déchets et peuvent ainsi garantir à leurs habitants une traçabilité du traitement, réalisé dans les règles de l'art dans le respect de l'environnement.



Intrus dans les collectes

Ayant constaté la présence d'intrus dans la collecte des déchets spéciaux ménagers, STRID précise que les cosmétiques (démaquillant, shampoing, parfum, aérosol sans le pictogramme danger, etc.) ne sont pas des déchets spéciaux. Il existe différents types d'emballages cosmétiques, qui peuvent être composés de diverses matières comme le verre, l'aluminium, le carton ou le plastique. Les contenus peuvent être vidés dans le sac taxé et le contenant mis dans la filière correspondante, si elle est existante. Les emballages composites sont à mettre dans les ordures ménagères.

En savoir plus

Save the date

L'Assemblée générale de STRID SA se tiendra le mercredi 22 mai 2024 dans la salle de spectacle (CEVI) de Ballaigues. La convocation sera envoyée aux actionnaires et invités d'ici début mai.

Assemblée générale 22 mai 2024





KIT50 Cocktail

Avec l'arrivée du printemps, si vous prévoyez d'organiser des cocktails dînatoires, des réceptions, des inaugurations ou des assemblées générales, le KIT50 Cocktail est parfait pour vous accompagner lors de ces événements. Il comprend des gobelets de 10 et 25 cl, des verres à pied, des assiettes et des bols, répondant ainsi à vos besoins variés.

De plus, découvrez la nouveauté d'ecomanif : le KIT café/eau. Ce service vous propose une livraison hebdomadaire de gobelets réutilisables pour votre espace café et votre fontaine à eau, adaptée au nombre de collaborateurs de votre administration communale ou de votre entreprise.

KIT café/eau

Agenda

13.05.24 - Fermeture de la déchèterie intercommunale pour cause de nettoyage 22.05.24 - Assemblée générale ordinaire de STRID SA

Liste de prix 2024	Jours fériés 2024	FAQ communes
TriPôle	Responsables.ch	Sentier du Tri
COSEDEC	Contribue.ch	Ecomanif